

BILAN

RÉSEAU ÉQUIN

2016



Par Karine Rondeau et Amélie Toussaint, médecins vétérinaires

Faits saillants

Au mois de mai 2016, un cas confirmé de myéloencéphalopathie à herpèsvirus équin a été détecté au Québec. Un avis de vigilance a été lancé et communiqué aux médecins vétérinaires et aux partenaires du milieu équin. Un bulletin zoosanitaire a également été préparé et mis en ligne dans le site Internet du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

En outre, chaque année, le réseau équin diffuse un avis de vigilance pour sensibiliser les praticiens et les partenaires du réseau équin au début de la période propice à la transmission de l'encéphalite équine de l'Est et du virus du Nil occidental.

Aussi, les membres du réseau équin ont travaillé de concert avec la représentante de Cheval Québec qui faisait partie du groupe de travail sur l'élaboration de recommandations dans le contexte de la révision du programme de lutte contre l'anémie infectieuse des équidés de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Le groupe de travail a formulé ses recommandations dans un rapport rendu public au mois d'octobre 2016 (http://www.albertaequestrian.com/wp-content/uploads/2016/10/A_Report_on_the_Work_of_the_Equine_Infectious_Anemia_EIA_Working_Group_E.pdf).

Enfin, on peut maintenant avoir accès à une mise à jour des cas de fièvre équine du Potomac confirmés par les laboratoires du MAPAQ dans le site Internet du Ministère (<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/maladies/soussurveillance/Pages/Potomac.aspx>).



Programmes de surveillance

Soulignons que le programme de surveillance relatif à l'encéphalite équine de l'Est (EEE) et au virus du Nil occidental (VNO) est terminé depuis le mois de juin 2015. Bien que plusieurs facteurs environnementaux influent sur l'ampleur de l'activité virale et que les variations annuelles demeurent imprévisibles, nous savons que le virus de l'EEE et le VNO circulent dans la plupart des régions du Québec. Comme des mesures de contrôle efficaces existent (vaccination, protection contre les moustiques, etc.), l'objectif de la surveillance consiste davantage à maintenir une veille sanitaire à l'égard de ces maladies. Depuis, aucun autre programme de surveillance propre au secteur équin n'a été mis sur pied.

Activités de surveillance du réseau équin

Les données de surveillance sont recueillies au moyen de divers outils, notamment les soumissions d'échantillons pour analyse ou d'animaux pour nécropsie adressées au Laboratoire de santé animale du MAPAQ et au service de diagnostic de la Faculté de médecine vétérinaire (FMV) de l'Université de Montréal de même que les signalements reçus par les différents partenaires du réseau équin. Ces soumissions et signalements apportent de l'information intéressante en matière de santé équine et contribuent notamment à alimenter les discussions des membres du réseau équin lors des conférences téléphoniques trimestrielles relatives à la surveillance des maladies.

En 2016, le réseau équin a reçu 145 soumissions ou signalements par l'entremise des diverses méthodes de récolte des données (tableau 1). Il est à noter qu'un même animal peut faire l'objet d'une soumission ou d'un signalement qui se retrouve dans plus d'une catégorie.

Tableau 1

Soumissions et signalements reçus au moyen des divers outils de surveillance de 2014 à 2016

	2016	2015	2014
Nombre de signalements	145	152	126
Soumissions dans les laboratoires du MAPAQ	29	33	30
Nécropsies au service de diagnostic de la FMV	72	65	54
Fiches de signalement en ligne ou appels téléphoniques	41	52	42
Autres types de signalement	3	2	0





Bilan des nécropsies et des biopsies

La présente section détaille les données d'épidémiologie relatives aux résultats obtenus dans le réseau des laboratoires de diagnostic du MAPAQ, de la FMV et de certains laboratoires externes. Dans le tableau sommaire (tableau 2), les diagnostics sont répertoriés selon l'ampleur de leur nombre ou selon l'intérêt qu'ils revêtent pour les médecins vétérinaires praticiens. Précisons que certaines données ou certaines maladies ne sont pas prises en considération parce qu'elles ne présentent aucun intérêt particulier pour ce bilan.

Tableau 2

Sommaire des diagnostics ayant un intérêt épidémiologique établis dans les laboratoires du MAPAQ, de la FMV et de certains laboratoires externes de 2014 à 2016

	2016	2015	2014
Système reproducteur			
Avortement et mortinatalité	8	6	9
Endométrite	2	1	1
Système digestif			
Colite, entérite et gastrite	3	10	5
Fièvre équine du Potomac	3	4	1
Salmonellose	0	3	8
Parasitisme	2	4	1
Système respiratoire			
Gourme	2	7	6
Influenza équin	1	0	0
Pneumonie et bronchopneumonie	4	3	6
Rhinopneumonie	0	2	3
Système nerveux			
Encéphalomyélite équine de l'Est	3	2*	2*
Encéphalomyélite d'origine indéterminée	1	1	0
Méningite bactérienne	1	0	0
Myéloencéphalopathie à herpèsvirus équin	3	1	1
Virus du Nil occidental	2	1	4
Système musculosquelettique			
Myopathie nutritionnelle	5	8	2
Myopathie « autres »	2	1	0
Multisystémique			
Septicémie	0	7	4
Leptospirose	7	5	15
Néoplasie	6	8	9

* Les diagnostics ont été établis dans des laboratoires externes (l'Agriculture & Food Laboratory de l'University of Guelph et le Texas A&M Veterinary Medical Diagnostic Laboratory).

Concernant les maladies d'importance dans le secteur équin, il y a lieu d'écrire quelques mots sur les conditions qui ont retenu l'attention des membres du réseau en 2016.

Les maladies causant des atteintes du système nerveux sont toujours préoccupantes en raison de la gravité des symptômes qu'elles présentent, mais aussi à cause du caractère sombre du pronostic. En 2016, le MAPAQ a eu connaissance de 19 chevaux frappés par une atteinte du système nerveux central. Parmi ces animaux, trois cas d'**encéphalite équine de l'Est** ont été confirmés dans les régions de Lanaudière et de l'Outaouais. Quant au **virus du Nil occidental**, il a été diagnostiqué chez deux chevaux dans les régions du Centre-du-Québec et de Lanaudière. Une surveillance entomologique (moustiques) s'étalant du 4 juillet au 1^{er} octobre 2016 a mis en évidence 28 *pools* positifs au VNO dans les régions de Montréal, de Laval et de la Montérégie. Pour ce qui est des humains, le bilan de 2016 fait état de 30 cas d'infection par le VNO, dont 2 décès.



La vaccination est un élément essentiel de la prévention de ces deux maladies au caractère fulgurant dans le cheptel équin. Les chevaux, tout comme les humains, profiteront également d'une exposition limitée aux moustiques. Enfin, en signalant les cas suspects d'EEE et de VNO au MAPAQ, les médecins vétérinaires praticiens contribuent à la collecte de données visant à prévenir la maladie à la fois chez les animaux et les humains.

En ce qui regarde la **myéloencéphalopathie à herpèsvirus équin**, elle constitue une maladie désignée en vertu du Règlement sur la désignation des maladies contagieuses ou parasitaires, des agents infectieux et des syndromes. Elle est d'un grand intérêt pour l'ensemble des acteurs du secteur équin qui sont mobilisés dans la poursuite de l'objectif premier de mettre en place des mesures de contrôle pour pouvoir rapidement diminuer les risques de propagation de cette maladie hautement contagieuse. En 2016, trois cas de myéloencéphalopathie à herpèsvirus équin ont été confirmés dans les laboratoires de la Faculté de médecine vétérinaire. Les mesures d'isolement mises en œuvre ont permis de prévenir la propagation de la maladie dans tous les cas.

Finalement, les **entérocolites** ont été moins nombreuses en 2016 par rapport à ce qu'on a connu dans les années antérieures. Il convient toutefois de rapporter les cas de fièvre équine du Potomac, au nombre de trois, dans les régions de la Montérégie et de la Mauricie. Les animaux ont tous présenté des signes cliniques compatibles avec la maladie et le diagnostic a été établi à la suite d'une nécropsie dans les laboratoires de la Faculté de médecine vétérinaire.